

## RHARB ET KHLOT

Sté an., 13 juin 1910, p. 99 ans.

### CONSTITUTION (Cote de la Bourse et de la banque, 8 juillet 1910)

Kharb et Khlot, Société française au Maroc, au capital de 3110.000 fr. divisé en 3.000 actions de 100 fr. dont 2.000 d'apport attribuées à la Compagnie française du Rio-Sinu. qui reçoit en outre 20.000 parts bénéficiaires. — Objet : Toutes opérations d'achat, de vente ou d'échange d'immeubles urbains ou ruraux, de prêts avec ou sans hypothèque ; la recherche, l'étude, la création, l'exploitation de toutes affaires ou entreprises agricoles, commerciales, financières, foncières, industrielles, etc. — Siège social à Paris. 47, rue Cambon. — Conseil : MM. P. de Boisguilbert, comte J. de Chabannes la Palice <sup>1</sup> ; comte J. de Dreuille, et F. Raty. — Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Moyne, notaire à Paris, et extrait publié dans « La Loi », du 7 juillet 1910.

---

(Les Archives commerciales de la France, 22 mars 1912)

Paris. — Modifications sus statuts. — Soc. dite Soc. anon. FRANÇAISE AU MAROC RHARB et KHLOT, 47, Cambon. — Capital porté de 400.000 fr. à 500.000 fr. — 2 mars 1912. — *Affiches Parisiennes*.

---

(Les Archives commerciales de la France, 24 décembre 1913)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. anon dite : RHARB et KHLOT (SOC française du Maroc), 47, Cambon. — Capital fixé à 710.000 fr. — 28 nov. 1913. — *Affiches Parisiennes*.

---

AEC 1922/569 — « Rharb et Khlot », 47, rue Cambon, PARIS (1<sup>er</sup>).  
Capital. — Sté an., f. le 13 juin 1910, 900.000 fr. en 9.000 act. de 100 fr. dont. 7.000 de num. et 2.000 d'apport.  
Objet. — Toutes opérations agric., comm., financ., foncières, industr., min., mob. immob.

---

<sup>1</sup> Jean de Chabannes La Palice (1867-1939) : enseigne de vaisseau, co-proprétaire du Domaine d'Utique (Tunisie). Voir [encadré](#). Administrateur (1912), puis président de Compagnie foncière et agricole du Maroc.

Conseil. — MM. F[ernand] Vercken <sup>2</sup>, présid. ; G[aston] de Caqueray [Cie marocaine], J. de Chabannes la Palice, J. de Dreuille, A[lbert] Fraissignes, René Fabry [Cie algérienne...], F[ernand] Raty <sup>3</sup>, J[ulien] Rouland [1860-1937][sénat. Seine-Inférieure, adm. du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, des Tabacs de l'Indochine, etc.], J.-M. Lauth <sup>4</sup>, admin.

---

Rharb et Khlot (Société française au Maroc)  
(*La Journée industrielle*, 4 novembre 1922)

L'assemblée ordinaire de cette société, dont le siège social est à Paris, 47, rue Cambon, qui s'est tenue récemment, a approuvé les comptes de l'exercice 1920-1921, clos le 31 octobre 1921. présentant un solde débiteur de 1.255 fr. 07 qui a été reporté à nouveau.

Le domaine de l'Azib Karia Daouia, d'une superficie de 1.972 hectares d'un seul tenant, se trouve être, par suite du bornage de ces terrains effectué en octobre 1921, l'entière propriété de la société. Depuis la clôture de l'exercice. le bornage provisoire a été effectué pour l'Azib Aouakla-Eloujajna et pour l'Azib Ceibara, dont les réquisitions d'immatriculation ont été déposées.

Le capital investi dans la ferme de Karia Daouia est passé d'une année à l'autre de 228.240 fr. à 243.513 fr. Le compte d'exploitation de cette ferme a joué pour la première fois cette année, et s'est soldé par la perte de 1.255 fr. 07 indiquée plus haut.

Dans le courant de l'exercice, la société a passé un accord avec la [Compagnie foncière et agricole du Maroc](#), qui est devenue propriétaire de la presque totalité de divers terrains de la Société Rharb et Khlot, qui a reçu en échange un certain nombre de terrains Daouia.

Depuis l'ouverture de l'exercice en cours, l'exploitation a été développée et le conseil en attend de meilleurs résultats.

L'assemblée a nommé administrateurs MM. M.-P. Marckert et le comte J. de Chabannes la Palice.

---

RHARB ET KHLOT  
S.A. frse au capital de 0,9 MF.  
Siège social : Paris, 47, r. Cambon.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1922-1923, p. 730-732)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.  
VERCKEN (Fernand), 93, rte de Montesson, Chatou ; pdt délégué ;

---

<sup>2</sup> Fernand Vercken de Vreuschmen (1856-1924) : ingénieur et avocat-conseil d'origine belge, souvent impliqué dans les ventes de théâtres, liquidateur judiciaire et administrateur de sociétés comme la Cie française du Rio-Sinu (Colombie) et la Cie foncière et agricole du Maroc.. Deux fils de son mariage avec Alice de Heredia : Jean, avocat à la Cour d'appel, mort pour la France en 1918 ; et Henry (ci-dessous).

<sup>3</sup> Fernand Raty (1863-1949) : fils de Gustave Raty, maître de forges à Saulnes. Ingénieur des Arts et manufactures (ECP), administrateur-directeur général des Hauts Fourneaux de Knutange, près Maubeuge, commissaire aux comptes des Aciéries de France, vice-président du conseil de surveillance des Hauts Fourneaux de Saulnes, administrateur, puis vice-président des Aciéries de Longwy, son représentant à la Société lorraine minière et métallurgique. En outre administrateur de la Sidi Chemmak et de la Société franco-tunisienne immobilière, agricole et commerciale en Tunisie. .

<sup>4</sup> J.-M. Lauth : également administrateur de la Compagnie foncière et agricole du Maroc.

CAQUERAY (Gaston de), 4, av. Hoche, Paris ;  
 CHABANNES LA PALICE (Jean de), 24, r. Barbet-de-Jouy, Paris ;  
 DREUILLE (J. de), château de Franchesse-Rocles, par Tronget (Allier) ;  
 FRAISSIGNES (Albert), 5, r. d'Aumale, Paris ;  
 FABRY (René), 41, av. du Bois-de-Boulogne, Paris ;  
 RATY (Fernand), 7, r. Rembrandt, Paris ;  
 LAUTH (J.-M.), 1, r. du Dôme, Strasbourg.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SALLIMARD (P. de), 6 bis, r. des Moines, Paris.

Objet. — Toutes opérations agric., comm., financ., foncières, industr., min., mob. immob., maritimes en ts pays.

Capital social. — 0,9 MF en 9.000 act. de 100 fr., dt 2.000 d'apport.

À l'origine 0,3 MF, porté de 1910 à 1919, par tranches successives au chiffre actuel.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Le surplus : 10 % au conseil. Le solde après prélèvement p. fds de rés. : 60 % aux act. ; 40 % aux parts.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1921 (en fr.)

ACTIF	
Paris :	
Apports	74.111 33
Frais de constitution	11.867 70
Frais de 1er établissement	246.503 34
Portefeuille-titres	35.620 00
Caisses et banques à Paris	16.327 85
Débiteurs divers à Paris	19.327 85
Matériel et mobilier à Paris	280 75
Maroc :	
Caisses et banques au Maroc	30.876 20
Débiteurs divers au Maroc	87.103 15
Dépenses et avances terrains Daouïa	238.522 29
Terrains divers	161.055 74
Terrains urbains	27.040 71
Associés agricoles	20.099 65
Ferme Karia-Daouïa	243.516 04
Azib de Glaa	6.510 00
Azib de Ceibara	120 00
Approvisionnements divers	18.556 25

Profits et pertes	1.255 07
	<u>1.239.093 53</u>
PASSIF	
Créditeurs divers à Paris	303.463 43
Créditeurs divers au Maroc	18.658 85
Rés. p. créances douteuses et amortissements	16.971 25
Capital social	900.000 00
	<u>1.239.093 53</u>

PROFITS ET PERTES AU 31 OCTOBRE 1921 (en fr.)

DÉBIT	
A Caisse Verchen	637 80
À C.F.A.T. Larache (pour accord)	32 30
Terrains divers (pour accord)	77 10
Perte sur le compte sucre	347 50
Perte sur le compte grains	4.170 40
Ferme Karia expl.	10.959 10
Frais généraux maroc	26.259 83
Frais généraux Paris	9.335 90
Intérêts payés sur emprunt	641 65
	<u>42.461 58</u>
CRÉDIT	
Loyers de terrains, pacages, etc.	21.296 48
Associés agricoles	3.054 75
Cherkaoui	4.497 95
Différences de change	727 75
Animaux de service et chevaux d'élevage	8.977 50
Terrains divers (pour accord)	738 00
Bénéfice de la cantine	1.226 88
Intérêts de banque	687 20
Solde	1.255 07
	<u>42.461 58</u>

RHARB ET KHLOT

S.A. frse au capital de 0,9 MF.  
Siège social : Paris, 47, r. Cambon.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1924-1925, p. 667)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.  
DREUILLE (J. de), 19, r. du Vert-Galant, Moulins ; pdt ;  
FRAISSIGNES (Albert), 5, r. d'Aumale, Paris ; adm. délégué ;  
CAQUERAY (Gaston de), 4, av. Hoche, Paris ;  
CHABANNES LA PALICE (Jean de), 24, r. Barbet-de-Jouy, Paris ;  
VERCKEN (Henry), 3, r. d'Alger, Paris ;  
RATY (Fernand), 7, r. Rembrandt, Paris ;  
MACKERT, 19, bd Clemenceau, Strasbourg.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Idem.

Capital social. — 1,5 MF en 15.000 act. de 100 fr., dt 2.000 d'apport. À l'origine 0,3 MF, porté de 1910 à 1925, par tranches successives au chiffre actuel.

---

SOCIETE RHARB ET KHLOT  
(*Les Annales coloniales*, 30 janvier 1925)

L'assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 26 janvier au siège, 47, rue Cambon à Paris, a régularisé l'augmentation de capital social de 1.200.000 fr. à 1.500.000 fr.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 7 mars 1925)

Paris. — Modification. — Soc. RHARB et KHLOT, 47, Cambon. — Capital porté de 900.000 fr. à 1.500.000 fr. — 26 janv. 1925. — *Petites Affiches*.

---

RHARB ET KHLOT  
S.A. frse au capital de 1,5 MF.  
Siège social : Paris, 47, r. Cambon.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 661)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.  
*Idem* hors  
CHABANNES LA PALICE (Philippe de), à Avrilly par Trévol (Allier), en remplacement de Jean ;  
MACKERT, 5, av. de Sainte-Foy, Neuilly-sur-Seine ; précédemment à Strasbourg ;  
et OIRON (Louis d'), à Peulorge par Ruffec-le-Château (Indre), nouvel administrateur.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Idem.

Capital social. — 1,5 MF en 15.000 act. de 100 fr., dt 2.000 d'apport. À l'origine 0,3 MF, porté de 1910 à 1925, par tranches successives au chiffre actuel.

---

Rharb et Khlot  
Société française au Maroc  
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 17 décembre 1928)

L'assemblée ordinaire, tenue, le 3 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1927 se soldant par un léger bénéfice, qui a été reporté à nouveau.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a apporté certaines modifications aux statuts.

---

La « fondation Lyautey » pour les Français du Maroc  
(*Les Annales coloniales*, 11 janvier 1930)

Parmi les autres souscripteurs, on relève les noms suivants :  
Société Rharb et Khlot

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 30 janvier 1939)

PARIS. — Modification. — Société Rharb et Khlot, 47, rue Cambon. — Capital ramené de 3 millions à 2 millions 700.000 fr. — *Petites Affiches*.

---

AEC 1937/840 — « Rharb et Khlot », 47, rue Cambon, PARIS (1<sup>er</sup>).

R. C. Seine 102.930.

Capital. — Société anon., fondée le 13 juin 1910, 3.000.000 de fr. en 30.000 actions de 100 fr. libérées, dont 8.000 d'apport. — Parts : 20.000.

Objet. — Achat, vente, échanges d'immeubles, exploitation de tous immeubles ; opérations de prêts ; opérations de banque, dépôts, cautionnements, avances, souscriptions ; exploitation d'entreprises agricoles au Maroc ; import. export.

Siège d'exploitation à Karia-Daouia, par Souk-el-Arba du Rharb (Maroc).

Conseil. — MM. J. de Dreuille, présid. ; A. Fraissignes, admin. délégué ; G. de Caqueray, P. Huguet, P. Cazelles, P. Marckert, L. d'Oiron, F. Raty, H. Vercken.

---

AEC 1951/-917 — « Rharb et Khlot », 17, rue Cambon, PARIS (1<sup>er</sup>).

Siège d'exploitation à Karia-Daouia, par Souk-el-Arba-du-Rharb (Maroc).

Conseil. — MM. J. de Dreuille, présid. ; H[enri] Villiers [C<sup>ie</sup> marocaine], admin. dél. ; P. Huguet, P[ierre] Cazelles <sup>5</sup>, P[ierre] Marckert, L[ouis] d'Oiron, D[aniel] Raty <sup>6</sup>, Ch[ristian] Vercken <sup>7</sup>.

---

---

<sup>5</sup> Pierre Cazelles : avocat parisien, marié à Clotilde Duflot. Administrateur, puis pdg de la C<sup>ie</sup> foncière et agricole du Maroc.

<sup>6</sup> Daniel Raty : fils de Fernand (ci-dessus). Membre du conseil de surveillance des Hauts fourneaux de Saulnes, administrateur des Aciéries de Longwy et de Longométhal-Afrique.

<sup>7</sup> Christian Vercken : né en 1914, petit-fils de Fernand, fils d'Henry et d'une Dlle Bonvoisin, fille d'un artiste dessinateur..